



MAIRIE DE VIGNY

95450

AFFAIRES SCOLAIRES

DEPARTEMENT
du
VAL D'OISE

DATE DE SCOLARISATION
AFFECTATION SCOLAIRE
CLASSE : PTS – MNS – GDS – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM Prénom Sexe

Né(e) le Lieu de naissance Nationalité

Venant de l'école Classe

Adresse

Code postal Ville

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX)

NOM et prénom – Parents – père – mère – tuteur(1)

Adresse n° rue Appt Etage

Code postal Ville Téléphone

Profession du père : Nom et adresse de l'employeur

..... Téléphone Poste

Profession de la mère : Nom et adresse de l'employeur

..... Téléphone Poste

Numéro de Sécurité Sociale – Père – Mère

Frères Sœurs

Votre enfant fréquentera t-il	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
Garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 50			
Garderie du soir de 16 h 30 à 19 h 00			
Etude dirigée de 16 h 30 à 19 h 00 Garderie après étude de 18 h à 19 h ⁽¹⁾			
Cantine			

(1) Rayer la mention inutile

Mais Père :
Mais Mère :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Recommandations des parents

.....

.....

Traitement en cours

.....

Allergie(s)

Vaccinations COPIE DU CARNET DE SANTE

DECLARATION DU CHEF DE FAMILLE (pour les inscriptions scolaires)

Je soussigné

- Autorise le Directeur (la Directrice) à faire soigner mon enfant à l'hôpital de Pontoise en cas d'accident
- Si non, préciser, nom et adresse de l'établissement où doit être conduit l'enfant.
- Autorise le Directeur à laisser sortir mon enfant avec les personnes suivantes :

.....

.....

A Vigny, le

DECLARATION DU CHEF DE FAMILLE (pour les inscriptions en centre de loisirs, garderie, centre de vacances)

Je soussigné

- Autorise le Directeur de l'équipement à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant prescription médicale ;
- M'engage à payer les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opérations éventuels ;
- Autorise mon enfant à se baigner OUI – NON (1)
- Autorise l'organisation ou le Directeur à faire photographier ou à filmer mon enfant et utiliser les documents pour des expositions, etc... (ceci pour un but non lucratif).

A Vigny, le

(1) Rayer la mention inutile